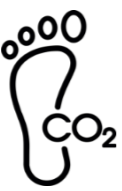


Etikeko

Fiche d'évaluation

Évaluation réalisée selon le référentiel version 19 de la charte Etikeko et des informations disponibles au 31/12/2025

<p>CGO2208</p>  <p>2,56 kg CO2e</p>	<p>CGO2208 INOXILUNCH Boîte repas 1300ml Couvercle en polypropylène Acier inoxydable, polypropylène 21 x 7,5 x 16cm Sous étui en carton recyclé Coloris: inox</p>	<p>Score Etikeko</p> <p>B1</p> <p>Valable jusqu'au 01/03/2027</p>
--	---	---

Évaluation produit

B

<p>Fréquence d'utilisation TRES BON La fréquence d'utilisation est estimée en fonction de l'usage premier de l'article et non de l'utilisation qui en sera effectivement faite par son détenteur. De par sa fonction, cet article est susceptible d'être utilisé très fréquemment.</p> <p>Durée de vie TRES BON Cet article a une durée de vie supérieure à 12 mois dans des conditions normales d'utilisation.</p> <p>Conception MOYEN La conception de cet article fait appel à l'utilisation de technologies innovantes qui permettent de limiter son impact sur l'environnement.</p>	<p>Conditionnement unitaire MOYEN Le conditionnement est un emballage qui ne fait pas partie de l'article lui-même et qui a une durée de vie très courte produisant des déchets immédiats. Le conditionnement unitaire de cet article est recyclable.</p> <p>Fin de vie FAIBLE L'évaluation de la fin de vie du produits tient compte des filières de traitement des "déchets" existantes sur le territoire Français ainsi que de la composition de l'article. Cet article ne pourra pas suivre les filières de recyclage car il est, soit composé d'une matière première</p> <p>Communication TRES BON Une carte de présentation comportant des informations sur la matière utilisée ou l'énergie sollicitée accompagne le produit. Notre mission pédagogique est remplie.</p>
---	--

Détails de l'empreinte carbone

Matières premières	Fabrication	Acheminement	Fin de vie	TOTAL
1,347 kg CO2e	0,674 kg CO2e	0,49 kg CO2e	0,044 kg CO2e	2,555 kg CO2e

Évaluation usine

1

Ce fournisseur **ASIATIQUE** a signé notre cahier des charges et s'est engagé à

- Respecter les réglementations Françaises et Européennes :
 - REACH et ROHS
 - 2001/251/CE : ne contient pas de diméthyle fumarate au-delà de 0,001% du poids total de l'article.
 - 2002/61/EEC : les encres utilisées ne contiennent pas de colorants azoïques.
 - 91/338/EEC : les parties plastiques ne contiennent pas de cadmium.
 - 94/27/EC : les parties métalliques ne contiennent pas de Nickel.
- Respecter les conditions de travail de ses employés et les règles définies par l'OIT.